Donner à la Défense les moyens de ses ambitions

La 15e édition de l'Université d'été de la Défense, qui s'est déroulée à Toulon les 4 et 5 septembre, a réuni près de 500 responsables politiques, militaires, industriels, chercheurs et journalistes du secteur de la défense. Dans un contexte marqué par un renouveau des protagonistes du secteur, d'élaboration de la Revue stratégique et de crises géopolitiques, les participants ont débattu autour du thème « Cinq ans pour la Défense : menaces, ambitions, moyens ».

Par Aude Borel

Photos : Olivier Le Comte/ECPAD

Démonstrations statiques de matériel sur le pont d'envol du *Mistral*.

Florence Parly, ministre des Armées, lors de son discours de clôture.

Méthodologie de la loi de programmation militaire, rééquilibrage entre moyens alloués et missions confiées aux armées, consolidation de l'autonomie opérationnelle, industrie, préparation de l'avenir, dissuasion nucléaire, conditions de vie des militaires… Autant de sujets majeurs ayant alimenté les débats de cette 15e édition de l'Université d'été de la Défense. Depuis le hangar aéronautique du bâtiment de projection et de commandement *Mistral*, les acteurs clés du secteur ont pris la parole devant l'aréopage du domaine militaire. Le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des Armées (Cema), y a évoqué dès le premier jour une « *nécessaire modulation du niveau d'engagement pour se redonner des marges de souplesse, ne pas épuiser les forces et être capable de répondre en cas de crise majeure et imprévue* », faisant écho à la suractivité des militaires. Le Cema a aussi prôné une meilleure sincérité dans l'évaluation des opérations extérieures pour éviter les « *régulations budgétaires sauvages* ».

Une concertation et des arbitrages aussi évoqués par Florence Parly, ministre des Armées, lors de son discours de clôture : « *Sur les théâtres extérieurs, nous continuerons à conduire les actions nécessaires à la protection avancée de notre territoire et à la stabilité des pays concernés. […] Il ne saurait être question de baisser la garde, tout en nous réservant la possibilité, ici ou là, d'ajuster notre niveau d'engagement en fonction de l'évolution sur le terrain.* » La ministre a tenu à faire passer des messages clairs. Face au contexte stratégique actuel – terrorisme, stratégies de puissance et politiques agressives, prolifération nucléaire et balistique – et aux nouvelles menaces telles que le cyber, elle a affirmé qu'il fallait mettre la France en capacité de les combattre et de les neutraliser. « *La stabilité et la sécurité de notre pays ne sont pas acquises* », a-t-elle déclaré.

Christian Cambon, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, s'est aussi exprimé en ce sens. « *On ne peut pas tout faire* », a-t-il avoué, en opposant la suractivité de nos armées dans les temps passés à la réactivité face aux menaces actuelles. Priorité immédiate à corriger selon lui : « *La répartition des efforts pour combler maintenant les besoins criants des armées conventionnelles. […] La LPM (loi de programmation militaire) est une obligation morale.* »

ARMEMENT DES DRONES REAPER

« *À l'extérieur de nos frontières, l'adversaire se fait plus furtif, plus mobile, se dilue dans les vastes étendues du Sahel ou se dissimule au milieu des populations civiles. Face à ce constat, nous ne pouvons rester statiques*, a soutenu Florence Parly. *Nos modes d'action et nos équipements doivent s'adapter pour garder le temps d'avance qui est décisif pour atteindre nos objectifs.* » Prenant acte des dangers nouveaux, la ministre des Armées a donc annoncé le lancement du processus d'armement des drones de renseignement et de surveillance. Identification et suivi des cibles, discrétion, endurance et capacité de frappe : autant d'apports au combat moderne. « *Il s'agit d'une capacité clé du combat de demain, comme l'ont été, à leur époque, le blindé ou l'avion. La France ne saurait passer à côté sous peine de se voir déclassée* », a affirmé la ministre. Elle a assuré qu'avec cet équipement, le risque de dommages collatéraux serait limité. Cette mesure s'appliquera aux futurs drones Reaper qui devraient être livrés d'ici fin 2019 et mis en œuvre par l'escadron de drones 1/33 Belfort. Ce sera ensuite au tour du futur drone Male européen développé en coopération avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Dans un rapport parlementaire publié en mai, ●●●

Le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des Armées, lors de la première journée.

De gauche à droite : Joël Barre, Geneviève Darrieussecq, Christian Cambon, le général Lecointre, Jean-Paul Bodin et Jean-Jacques Bridey.

●●● les sénateurs Cédric Perrin, Gilbert Roger, Jean-Marie Bockel et Raymond Vall préconisaient l'armement des drones et de lever le tabou sur leur utilisation. Anticipant les *« éventuelles craintes »* suscitées par cet engin piloté à distance, la ministre des Armées a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un *« robot tueur »* et que le Reaper serait employé selon des règles d'engagement strictement identiques à celles des armes actuelles.

EUROPE DE LA DÉFENSE

Autre sujet au cœur des préoccupations : l'Europe de la défense. *« Il faut fédérer autour de projets structurants et capacitaires. […] Il faut remettre les Européens au cœur de la défense et de la sécurité de notre Union »*, a plaidé Florence Parly. Jean-Jacques Bridey, président de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, a relevé la convergence des États membres sur les menaces actuelles. Il a jugé *« illusoire d'imaginer une riposte à 27 »*, car aucun partenaire n'a les mêmes ambitions, ni les mêmes moyens. *« Il ne faut pas avoir peur de créer une coopération renforcée autour des pays qui veulent se mobiliser »*, a-t-il estimé.

Budget propre de l'Union via le fonds européen de défense, renforcement des coopérations militaires existantes, consolidation de la base industrielle et technologique de défense, modernisation et excellence de la performance des équipements des armées, poursuite des efforts en matière de recherche et d'innovation… Pour tous les acteurs en présence, l'industrie européenne doit être en mesure de répondre à tous ces défis. La présence de Nicola Latorre, président de la commission de défense du Sénat italien, a permis à la ministre des Armées de revenir sur son intention de s'allier à Rome pour constituer un champion européen dans le domaine des bâtiments de surface. *« L'industrie de la défense est l'un des catalyseurs de l'Europe de la défense »*, a-t-elle d'ailleurs rappelé.

CONDITION DU PERSONNEL

Début octobre, la Revue stratégique et les travaux du comité de rédaction présidé par le député européen Arnaud Danjean seront remis, puis la prochaine loi de programmation militaire, qui s'étendra de 2019 à 2025, déterminera les cadrages macroéconomiques des scénarios dessinés. La LPM devra remédier aux *« besoins pressants des armées, directions et services qui font face à un engagement opérationnel inédit et en subissent les conséquences en termes d'usure des équipements et de pression pour leurs personnels »* et *« construire l'outil de défense capable de faire face aux défis de demain »*. Pour ce faire, les armées disposeront de moyens accrus. Ainsi, le budget sera augmenté de 1,8 milliard dès 2018. Première étape vers le cap des 2 % du PIB consacrés à la Défense, fixé par le président de la République, Emmanuel Macron.

Mesurant les efforts demandés, la ministre a rendu hommage au courage, à la dignité et à l'abnégation des soldats, puis a réaffirmé sa volonté d'améliorer la condition des militaires et de leurs familles. *« Il n'y a pas de soldats forts sans familles heureuses »*, a insisté Florence Parly, qui a martelé sa détermination à relever tous ces défis, avec l'ensemble des acteurs de la communauté défense. ●

Le premier jour, le commando Hubert a effectué une simulation de reprise de vive force d'un patrouilleur de haute mer.

Entretien avec Jean-Jacques Bridey, président de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale

Quels sont, selon vous, les grands défis actuels de la Défense ?

En premier lieu, à partir des conclusions de la Revue stratégique, nous élaborerons une nouvelle loi de programmation militaire (LPM) dont le président de la République a tracé la perspective budgétaire d'une augmentation des crédits à partir de 2018. Dans le cadre de la commission, je ferai émerger d'autres enjeux : la coopération européenne, car nous avons des défis et menaces communs à relever ensemble en matière de défense et sécurité – terrorisme, immigration, problématiques liées au climat et sur tous les enjeux opérationnels, capacitaires et de mutualisation des moyens. Je voudrais créer une base européenne industrielle sur ces questions. Nous verrons comment inscrire notre réflexion dans les pas du Président. Troisième volet, le lien armées-nation. Une mission d'information sur le service national universel a été créée le 12 septembre au sein de la commission. Je souhaite qu'elle dessine le périmètre de ce dispositif pour l'inscrire progressivement dans le fonctionnement de notre société afin qu'il y ait une cohésion nationale autour des valeurs de la République.

Comment les nouveaux membres de votre commission vont-ils se saisir de ces questions ?

J'ai remarqué avec joie qu'une cinquantaine de membres était présente à l'Université d'été de la Défense. Je leur ai proposé des rencontres avec nos armées : Satory pour l'armée de Terre puis Saint-Dizier avec l'armée de l'Air. Les députés ont envie de découvrir, d'apprendre et de participer à cette communauté de défense pour laquelle ils possèdent tous un attachement – qu'il soit familial, territorial, politique ou professionnel –, qu'ils veulent prolonger dans leurs missions de parlementaires.

À l'approche du vote du budget, quel est votre état d'esprit ?

J'attends le projet de loi de finances 2018 avec beaucoup d'impatience et de sérénité pour voir comment concrétiser cette montée en puissance. Ce sera l'objet de la loi de programmation, à partir de 2019, et puis il y aura cette période intermédiaire sur le budget 2018 pour voir ce qu'on met dans cette augmentation de 1,8 milliard d'euros. Donc des perspectives encourageantes pour le budget des armées consacré par la nation à sa sécurité. Il s'agit là d'un travail exaltant.